

# Lettre de la Sécurité Routière

## Editorial

Pour la cinquième année consécutive, en décembre, une cinquantaine de personnalités s'est mobilisée dans les médias nationaux pour rappeler aux Français l'importance de bien préparer leur retour de soirée. En complément de ce message de prudence, Madame la préfète a mobilisé les forces de l'ordre du département, car l'évolution des comportements passe par une combinaison juste de prévention et de répression. Dans la Vienne, trois personnes ont été tuées sur les routes en décembre, avant les fêtes. Cette période cumule les facteurs de risques : conduite de nuit, visibilité réduite, accumulation de la fatigue, consommation d'alcool...

La lutte contre la conduite sous l'empire d'un état alcoolique est un enjeu majeur de sécurité routière. L'alcool a été la cause de sept accidents mortels sur les douze derniers mois dans le département. C'est pourquoi il demeure l'un des enjeux principaux pour lesquels la préfecture a lancé l'appel à projets du Plan départemental d'action de sécurité routière 2020. Les acteurs de la prévention du territoire peuvent déposer leurs demandes de subventions jusqu'au 31 janvier. Ils peuvent aussi requérir le soutien des intervenants départementaux de sécurité routière. Qui sont-ils ? Je vous invite à le découvrir dans ces pages.



Julien Pailhère, directeur de Cabinet,  
Chef de projet sécurité routière,  
Préfecture de la Vienne

Je vous souhaite à tous, une très bonne année 2020,

N° 61 - décembre 2019

L'info du mois

## Qu'est-ce qu'un intervenant départemental de sécurité routière (IDSR) ?

Un IDSR est une personne volontaire pour réaliser des actions de prévention en matière de sécurité routière. Elle demeure soumise à des conditions d'exercice, ainsi qu'à une formation avant de pouvoir remplir ses missions.

### Les conditions d'exercice

L'IDSR remplit un acte d'engagement auprès du bureau de la sécurité routière, portant sur son comportement personnel vis-à-vis des règles de circulation et de sécurité, son adhésion aux principes de lutte contre l'insécurité routière et sa participation aux actions de prévention proposées. Celui qui exerce la fonction d'IDSR dans le cadre de son activité professionnelle doit solliciter l'accord de sa hiérarchie et définir avec elle, le nombre de jours qu'il peut consacrer, dans l'année, à sa mission d'IDSR. Un minimum de trois actions est requis dans l'année. À l'initiative du coordinateur départemental de sécurité routière, les IDSR sont réunis, au moins une fois par an, pour dresser le bilan des actions engagées.

### La formation

À la suite de son recrutement, l'IDSR doit participer à une formation initiale obligatoire, qui conditionne sa nomination par le préfet. Cette formation est assurée à l'échelon régional par le pôle d'appui régional de sécurité routière (PASR).

Suite page 2

L'IDSR assistera à plusieurs actions avant d'y participer : intervention en milieu scolaire, atelier alcool, par exemple. L'IDSR est considéré comme collaborateur occasionnel de la puissance publique, il est donc couvert par l'État lors de ses déplacements et interventions.

### Les trois missions principales de l'IDSR

1- Il doit réaliser les actions de prévention et de sensibilisation du programme « Agir pour la sécurité routière » proposées par le bureau de la sécurité routière et en rendre compte (bilan, évaluation).

2- Il doit délivrer des informations sur la politique locale de sécurité routière, ses ressources, ses acteurs, ses enjeux. Il peut contribuer au développement, à l'animation et à la gestion du programme (proposer, participer à la définition et au montage d'actions AGIR, à l'évaluation de ces actions, au bilan annuel du programme et à la préparation du plan d'actions de l'année suivante).

3- L'IDSR expérimenté a également une mission d'accompagnement des nouveaux IDSR.



## Bilan des infractions du mois



## Actualités

### Action de communication et répression à l'occasion des fêtes

Comme chaque année, un contrôle médiatisé a été organisé le 30 décembre afin que la presse s'en fasse l'écho le 31 décembre, jour du réveillon de la Saint-Sylvestre. L'objectif de cette médiatisation : diffuser un message de prudence dans un contexte de surconsommation d'alcool.

Parallèlement, de 15h à 17h, trois IDSR ont été chargés de distribuer des éthylotests dans la galerie commerciale d'Auchan Poitiers sud. Cette action est organisée depuis plusieurs années en partenariat avec l'enseigne commerciale Auchan.





## « 10 de conduite » à Civray

Du 9 au 13 décembre, l'escadron départemental de gendarmerie, en partenariat avec Groupama et la préfecture, a renouvelé l'opération "10 de conduite". Celle-ci a été organisée au lycée professionnel des Terres rouges de Civray, à destination des élèves de toutes les classes, ainsi qu'aux élèves de seconde du lycée André Theuriet.

Les jeunes ont bénéficié d'ateliers sur les conduites addictives, sur les conséquences d'un accident mortel causé par la consommation d'alcool (avec le film « Tribunal pas banal ») et sur la pratique des deux-roues motorisés. Ces novices ont également pu monter à bord de voitures à double commande pour conduire à tour de rôle. Enfin, un entraînement au code de la route a été animé par Groupama pour les élèves internes.

Au total, onze animateurs, des IDSR civils et de la gendarmerie ont été mobilisés pour cette opération. Les actions de prévention auprès de cette tranche d'âge sont plus que jamais nécessaires. 36 % des victimes de la route dans la Vienne en 2019 étaient des jeunes de 14 à 29 ans.

## Agenda



8 au 10 janvier : ateliers alcool et deux-roues motorisés au lycée du Dolmen, Poitiers

13 janvier : atelier "tribunal pas banal" au collège Georges Sand, Châtellerauld

16 janvier : atelier deux-roues motorisés au collège Joliot-Curie, Vivonne

## Bilan de l'accidentalité

	Novembre 2018	Novembre 2019		Janvier à Novembre 2018	Janvier à Novembre 2019	
 Accidents	19	23	+ 4	258	265	+ 7
 Tués	1	0	- 1	19	20	+ 1
 Blessés	25	31	+ 6	380	354	- 26
 Dont blessés hospitalisés	11	15	+ 4	155	159	+ 4

## Zoom sûr...



### Christophe STECKOWSKI, directeur Adjoint BTP-CFA de la Vienne

Depuis combien de temps et pourquoi êtes-vous impliqué dans la lutte contre l'insécurité routière ?

Le BTP CFA de la Vienne a toujours été impliqué dans des actions de lutte contre l'insécurité routière. Nous y sommes d'autant plus sensibles que les apprenti(e)s que nous accueillons sont salariés. Le trajet qu'ils effectuent pour se rendre au CFA ou au sein de leur entreprise, en voiture, en deux-roues ou à pied, est professionnel. Il est donc important, dès leur entrée en apprentissage, de leur rappeler cette particularité et de les inciter à la

prudence routière.

Il n'y a rien de plus déchirant pour les équipes éducatives et pédagogiques, d'annoncer à ces jeunes, que la chaise sur laquelle était assise leur ami(e) restera à jamais vide.

La lutte contre l'insécurité routière est donc, au sein de notre structure et de nos entreprises formatrices, un devoir moral.

Quelles actions menez-vous au sein du CFA ?

Notre système de formation par alternance laisse aux équipes pédagogiques, dans le respect des référentiels métiers, la liberté d'aborder toutes formes de sujet. Par exemple, engager avec les apprenti(e)s une discussion sur l'insécurité routière, permettra aux formateurs de français, de développer leur oralité. C'est aussi l'occasion, pour celui de mathématiques/physiques, de mesurer l'impact d'un choc entre deux véhicules.

Notre CFA BTP accueille aussi, régulièrement, des troupes de théâtre forum. L'interactivité entre les comédiens et les apprentis rendent ces derniers, acteurs de leur propre prévention de sécurité routière.

Les actions de prévention sur cette thématique sont donc permanentes au CFA BTP de la Vienne.

Pour tout complément d'information sur la lettre de la Sécurité Routière

[www.vienne.gouv.fr](http://www.vienne.gouv.fr)

[pref-securite-routiere@vienne.gouv.fr](mailto:pref-securite-routiere@vienne.gouv.fr)

et sur les réseaux sociaux

 [facebook.com/Prefet86/](https://facebook.com/Prefet86/)

 [twitter.com/Prefet86](https://twitter.com/Prefet86)

 [instagram.com/prefet86/](https://instagram.com/prefet86/)